



**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU BUREAU EXECUTIF**

**Date** : 12 février 2019

**Lieu** : Petite salle de réunion du CCM Côte d'Ivoire

**Heure de début** : 12 h 38 mn      **Heure de Fin** : 14 h 44 mn

**OBJET**

Compte rendu de la réunion du Bureau Exécutif

Présents	Copie pour information
<ul style="list-style-type: none"><li>- Dr. OUATTARA Djénéba</li><li>- M. ADOU Kouabenan</li><li>- M. COULIBALY Yaya</li><li>- M. KAH Mléi</li><li>- Dr. OUATTARA Sanga M.</li><li>- Mme N'GUESSAN Pulchérie</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Membres du Bureau Exécutif</li><li>▪ Equipe Pays Fonds Mondial</li><li>▪ Membres du CCM Côte d'Ivoire</li></ul>

**Ordre du jour**

1. Validation du CR de la réunion du BE du 15 janvier 2019
2. Informations
3. Déménagement
  - a. Nouveau site (procédure d'aménagement)
  - b. Sortie de matériel
4. renouvellement
5. entretien avec l'équipe pays du Fonds mondial Fonds mondial
6. Divers

## 1- Lecture et validation du compte rendu de la réunion du 15 janvier 2019

Le compte rendu de la réunion du Bureau Exécutif du 15 janvier 2019 a été validé sous réserve de la prise en compte des observations apportées après lecture Cf. annexe.

## 2- Informations

Les informations portant sur les rencontres et les activités qui se sont déroulées du 17 janvier au 12 février 2019 ont été présentées. Après la correction de quelques erreurs de frappe, le Bureau Exécutif a demandé au Secrétariat Permanent de mettre une colonne d'observations pour faire la synthèse de la rencontre/activités et des recommandations qui en découlent pour faciliter leur suivi.

### Recommandations

Présenter le canevas des informations avec la colonne des observations retraçant les grandes lignes et notifier les recommandations

## 3. Déménagement

### ❖ Nouveau Site

Le secrétaire Permanent a fait un point des discussions avec le nouveau propriétaire. Les formalités administratives sont en cours pour que le CCM soit dans les normes en vue de l'utilisation du local. Un état des lieux est programmé et le contrat proposé a été finalisé par les deux parties.

### ❖ Sortie de matériel

Le Bureau Exécutif a été informé que plusieurs matériels amortis étaient encore dans le stock du secrétariat permanent. Le Secrétaire Permanent a soumis la liste dudit matériel au Bureau pour avis. Après les échanges il a été convenu que :

- La liste du matériel concerné soit transmis à tous les membres du Bureau afin qu'ils fassent le choix du matériel qu'ils souhaitent acquérir.
- Chaque matériel serait évalué à 10.000 FCFA comme coût d'acquisition
- Toutes les propositions devraient être transmises au secrétariat permanent pour traitement

### Recommandations

- Transmettre la liste des immobilisations concernées par la sortie du matériel aux membres du Bureau Exécutif
- Traiter les choix des membres du Bureau

## 4. Renouvellement des membres du CCM-Côte d'Ivoire

Le point du renouvellement a été présenté aux membres du Bureau Exécutif. Les structures qui n'ont pas encore procédé à leur renouvellement sont :

### Pour le Public

- La présidence de la République
- Le Ministère de la Communication

- Le Ministère de la femme, de l'enfant

#### **Pour la société civile**

- Le Collectif des Organisations de la Société Civile engagée dans la lutte contre la Tuberculose et les maladies Respiratoires (COLTMR)
- Le Réseau des Organisations de lutte contre le Paludisme (ROLPCI)
- Le Conseil des Organisations de la Société Civile de Lutte contre le Sida (COS-CI)
- L'Université Félix Houphouët Boigny de Cocody

Il reste donc sept (7) structures sur 25 soit 28% de renouvellement non encore finalisé (Cf Tableau récapitulatif.

Secteur	Réalisé	Commentaires
Public	3/6	En attente des autres désignations: Courriers et mails de rappels : envoyés (Présidence, MFFE, MinCOM)
Privé	3/3	RAS
Civil	7/11	Université Abidjan + 3 reprises des élections
PTFs	5/5	RAS
<b>Taux</b>	<b>(18) 72 %</b>	

- 1- PULBIC: 50% de renouvellement (il reste la présidence, le ministère de la communication et celui de la solidarité, femme, enfant)
- 2- Privé: 100% de renouvellement
- 3- OSC: 64% de renouvellement (il reste le COSCI, le COLTMR, le ROLPCI, Université d'Abidjan)
- 4- PTF: 100% de renouvellement

Après les échanges, il a été convenu que Mme la Présidente fasse le suivi des membres de son secteur et qu'une réponse soit adressée aux organisations de la Société Civile en réponse à leur courrier relatif à la reprise des élections.

Le Bureau Exécutif confirme le respect des décisions de l'Assemblée Générale en ce qui concerne l'alternance des membres et se réserve le droit de toute procédure afin de finaliser ledit processus de renouvellement.

#### **Recommandations**

- Adresser un courrier aux OSC en réponse à leur courrier afin de les encourager à la reprise des élections sous la supervision du Secrétariat Permanent et de confirmer la possibilité pour le bureau de l'organisation des élections pour chaque réseau vue que le problème de moyen financier a été évoqué dans les différents courriers.
- Transmettre ces courriers aux différentes OSC en mettant en copie le Fonds mondial

#### **5. Entretien avec le Fonds Mondial**

A la faveur de la mission du Fonds mondial qui se tient à Abidjan du 11 au 15 février, une rencontre entre l'équipe pays du FM avec le Bureau Exécutif a été planifiée.

Il s'agissait de présenter Amélie Joubert, chargé de programme, d'introduire la mission, de faire le point du suivi du cofinancement de l'Etat de Côte d'Ivoire, de l'évaluation de l'UCP et de faire le point du renouvellement des membres du CCM-Côte d'Ivoire.

Mme GAIL, Gestionnaire du portefeuille de la Côte d'Ivoire a d'abord présenté Amélie JOUBERT qui était préalablement sur le portefeuille de l'Indonésie. Elle a une bonne connaissance du fonctionnement des CCMs et de la lutte contre le paludisme. Désormais, elle fait partie du portefeuille de la Côte d'Ivoire et est à la disposition de tous pour toutes les questions.

Elle a informé que la présente mission a été planifiée pour faire le suivi des différentes subventions en mettant un accent sur les probables risques et les défis des différentes subventions.

Une rencontre avec l'UCP pour aborder la question du fonctionnement de l'unité de coordination et de sa prochaine évaluation a été programmée. En effet, après plus d'un an de fonctionnement, il s'avère nécessaire de passer en revue les acquis et d'apporter des orientations au besoin. Les prochaines étapes de l'étude sur les droits humains pilotée par le PNLIS seront également abordées au cours de cette mission. Avec le Directeur Général de la Santé, deux questions essentielles seront abordées à savoir, le co-financement et les engagements 2017 qui couvrent 2018.

Elle a également informé de l'organisation au cours des prochains mois d'une mission du BIG.

Les discussions se poursuivent pour l'organisation de la prochaine réunion de haut de niveau sur le financement de la santé. La période probable retenue pour cette rencontre serait fixée pour la semaine d'avant pâques.

Concernant le co-financement, l'Etat de Côte d'Ivoire est en retard dans le respect de ses engagements. Ainsi, le reliquat du paiement des montants de 2018 sera étalé sur 2019 et 2020. Quant au cofinancement de 2019, le montant a été sécurisé au niveau du Ministère de l'Economie et des finances. Il est donc demandé au CCM-Côte d'Ivoire plus d'implication et un suivi.

Concernant l'évaluation de l'UCP, le gestionnaire de portefeuille rappelle qu'il s'agira également d'évaluer l'appropriation nationale de la fonction de l'UCP, ainsi que l'évaluation de l'amélioration ou pas du taux d'absorption des différentes subventions.

Le Bureau Exécutif a fait également un point du processus de renouvellement des membres conformément au résumé discuté plus haut. Ils ont porté à la question de l'équipe pays les difficultés dans ce processus notamment avec les trois réseaux de la société civile que sont le COLTMR, le COSCI et le ROLPCI. Après l'exposé des motifs et le partage du point de vue du Bureau Exécutif qui vise le respect des décisions de l'Assemblée Générale et des directives du Fonds Mondial, l'équipe pays a demandé que la documentation lui soit transmise pour une meilleure compréhension. Elle propose également qu'une relance soit adressée à ces Réseaux et entamer des discussions avec les responsables de ces structures afin d'aboutir à un consensus.

### **Recommandations**

- S'impliquer d'avantages dans les discussions et le suivi des engagements pour le co-financement
- Faire le suivi de l'évaluation de l'UCP
- S'impliquer et faire le suivi pour l'organisation de la réunion sur le financement de la santé
- Transmettre des courriers de relances aux organisations de la société civile afin d'avancer sur le processus de renouvellement.
- Transmettre au Fonds mondial la documentation pour qu'ils se saisissent du dossier concernant le renouvellement et les difficultés qui en découlent.

## 6. Divers

Aucun point de divers n'a été abordé. La réunion a pris avec les remerciements de Mme la Présidente.

Rédigé le : 20 février 2019

Nom: Mme N'GUESSAN Pulchérie

Validé le : 14 mars 2019

**Dr. OUATTARA DJENEBA**

**Signature :**



**Annexes :** Corrections apportées au Compte Rendu de la réunion du 15 janvier 2019

Page 3 : Ligne 68 utiliser le verbe faire au lieu du verbe relever  
Ligne 72 accordé « patients »

Page 4 : ligne 92 « faire un plaidoyer »  
Ligne 97 à 100 reformuler les recommandations